

PROJET ÉDUCATIF



POISSY

PRÉAMBULE

PRÉAMBULE

Le projet éducatif vise à rassembler l'ensemble des équipes d'animation vers une démarche éducative cohérente auprès des enfants d'âges maternels et élémentaires. Il traduit les valeurs de la collectivité qui sont communes à l'ensemble des accueils de loisirs. Il va permettre aux équipes encadrantes, directeurs et animateurs, de mettre en œuvre des objectifs pédagogiques et des actions d'animation à l'attention des enfants. Les familles pourront également consulter ce document afin de connaître les objectifs de l'organisateur à qui elles confient leurs enfants.

L'accueil de loisirs, structure collective et ludique, représente un lieu de détente, de plaisir, de convivialité et de loisirs où les besoins et le choix des enfants sont pris en compte. Il contribue au développement du vivre ensemble, de l'autonomie, de la responsabilité et des connaissances. L'accueil de loisirs accueille tous les enfants dans leur diversité et les aide à trouver leur place au sein du groupe. Au quotidien, les équipes encadrantes agissent en direction des principes de laïcité, de mixité, de solidarité, d'égalité, de tolérance et de collaboration.

La commune a créé des accueils de loisirs en direction des enfants âgés de 3 à 11 ans sur les temps péri et extra scolaires répondant à une mission d'accueil et une mission éducative.

Ils se situent au sein des groupes scolaires ou à proximité. Poissy compte :

- **10 Accueils de Loisirs Maternels**
- **9 Accueils de Loisirs Élémentaires**

Afin d'assurer la sécurité du public accueilli et d'offrir une qualité d'accueil, les équipes d'animation sont constituées de manière à respecter les taux d'encadrement selon les conditions légales DDCCS mais également en tenant compte du contexte de fonctionnement et des besoins des différents accueils de loisirs.



VALEURS ÉDUCATIVES ET OBJECTIFS

Favoriser le bien-être et l'épanouissement de l'enfant sur tous les temps d'accueils

- assurer sa sécurité physique, affective et morale
- mettre en place un fonctionnement adapté et qui répond aux besoins de l'enfant
- orienter les projets d'animation autour de la découverte, de l'imaginaire et de la créativité
- amener l'enfant à découvrir des animations diverses et variées en utilisant les ressources culturelles et éducatives de la Ville et/ou extérieures (partenariat)
- rendre l'enfant acteur de ses loisirs

Reconnaître l'enfant en tant qu'individu et le respecter

- garantir un accueil de qualité et identique pour tous
- adapter, aménager et entretenir les espaces de vie des enfants
- adopter une posture professionnelle

Accompagner l'enfant à la citoyenneté en développant le « vivre ensemble »

- sensibiliser et responsabiliser les enfants au respect de l'autre (entre enfants et avec les adultes)
- instaurer des règles de vie et/ou des rituels avec les enfants


Développer du lien avec les familles

- déclencher et faciliter les échanges lors des différents temps d'accueil
- présenter un affichage de qualité et des supports de communication adaptés

ACTIONS TRANSVERSALES

Le service éducation, chargé de l'organisation des accueils de loisirs, propose :

- de collaborer à des projets communs avec l'ensemble des accueils de loisirs mais également avec d'autres entités accueillant des enfants : Académie Initiation aux Sports, la Source, CMJ, le Centre Social André Malraux, les Maisons de Quartier, les crèches...
- de développer des actions partenariales et de solidarité
- d'accompagner les agents d'animation dans une démarche de professionnalisation : évaluations, formations, échanges, créations de documents pédagogiques....
- de participer aux animations SOGERES (partenaire de la restauration)
- de créer et/ou de développer des espaces à la fois ludiques et éducatifs autour du jeu de société et du livre
- d'ouvrir l'accueil de loisirs aux familles en les invitant à participer à des moments conviviaux d'échanges et d'animations
- de contribuer avec l'éducation nationale à l'articulation des différents temps de l'enfant



**PROJET
ÉDUCATIF**

Mme Vanessa HUBERT
Déléguée aux affaires scolaires

Mme Caroline CORDIER
Directrice générale adjointe
Education et loisirs / Développement social urbain

Mme Nacira KADRI
Coordinatrice des Accueils de loisirs

Mme Nathalie LASTERE
Coordinatrice des Accueils de loisirs



POISSY